

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Etienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

Genilac : Fiche d'identité

Superficie : 8.67 km²
 Nombre d'habitants (en 2020) : 3 866
 Altitude minimale et maximale : 255–588 m

Les chiffres clés

372 espèces végétales
 189 espèces animales
 dont 30 patrimoniales

Un milieu naturel remarquable



Landes

Une espèce phare



Le putois d'Europe (*Mustela putorius*)

Les espèces à Genilac

Groupe d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces (à l'échelle de la métropole)	Nombre d'espèces sur liste rouge* (à l'échelle de la métropole)
Mammifères (sans chauves-souris)	92	12 (43)	3 (11)
Chauves-souris	16	8 (24)	2 (12)
Oiseaux	2930	98 (222)	25 (65)
dont nicheurs	1684	68 (145)	27 (72)
Reptiles	42	5 (15)	0 (4)
Amphibiens	19	5 (16)	0 (6)
Odonates	47	20 (52)	0 (16)
Papillons	154	41 (109)	0 (9)
Végétaux	883	372 (1912)	0 (38)
Total	4183	561 (2393)	30 (161)

* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

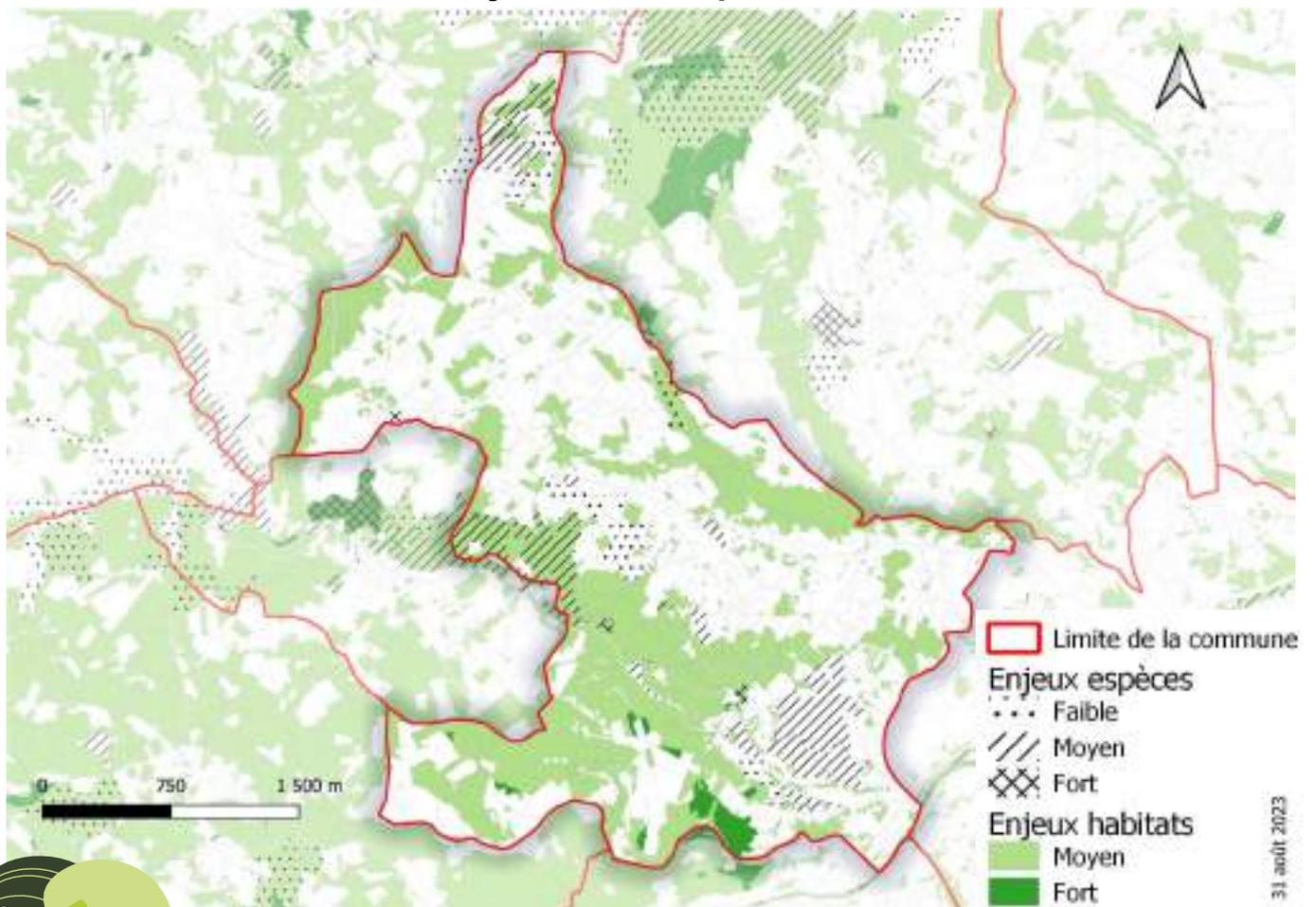
Zoom sur les enjeux

Les vallons boisés constituent un milieu naturel intéressant sur cette commune des coteaux du Jarez. Des forêts fraîches sont localisées le long du ruisseau des Arcs et du Féloin tandis que les versants sont constitués d'une mosaïque de friches, de pelouses sèches en déprise et d'affleurements rocheux. Ces habitats contrastent avec les vergers et les zones résidentielles présentes sur plusieurs secteurs de la commune.



Vue d'un versant en mosaïque sur le versant dominant le ravin des Arcs

La carte des zones à enjeux métropolitains



Focus sur les espèces patrimoniales

Le putois d'Europe

Ce mammifère carnivore aux mœurs crépusculaires présente un pelage brun et un masque facial blanc. Il apprécie les secteurs boisés, y compris les ripisylves. Bien que présent sur une bonne partie du territoire, les observations restent très éparées.



Le busard cendré ⚠️

Chez ce rapace de taille moyenne, le mâle est gris et blanc avec une bande noire sur les ailes tandis que la femelle présente un plumage brunâtre. Typique des milieux agricoles, cette espèce niche à même le sol. Sur le territoire, plusieurs couples sont cantonnés au sud des monts du Lyonnais, dans le Jarez et le Pilat.



La barbastelle d'Europe ⚠️

Chiroptère de taille moyenne, la barbastelle se reconnaît grâce à son pelage et sa peau sombres, son nez ratatiné et ses oreilles larges. Cette espèce fréquente les forêts de feuillus et le bocage mais gîte fréquemment dans le bâti. La barbastelle est connue dans la majorité des communes de la métropole.



⚠️ Espèce protégée

Atouts

- La mosaïque de milieux ouverts (prairies mésophiles, friches, landes, affleurements rocheux) sur les rebords du plateau et les versants des 3 vallons descendant sur le Gier est particulièrement intéressante.
- Les vallons boisés jouent un rôle fonctionnel de corridors pour les déplacements de la faune sur la commune.

Pressions

- Difficulté à maintenir cette mosaïque de milieu avec une urbanisation pavillonnaire qui occasionne des destructions de prairies.
- Des vergers difficiles à exploiter qui s'enfrichent puis se boisent tandis qu'ailleurs, des friches abritant des espèces remarquables sont détruites pour un retour à l'agriculture ou des constructions.

Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Préserver les prairies naturelles (Fiche P2)
- Participer à l'enquête « Mission Hérisson » (Fiche C4)
- Favoriser le passage de la petite faune (Fiche P13)
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S)

Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site :
engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via :
engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr



Saint-Etienne Métropole
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

www.saint-etienne-metropole.fr



11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@fne-aura.org

04 77 41 46 60



Agir pour
la biodiversité

11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@lpo.fr

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Lande (p.1) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Putois (p.1) : André Ulmer - FNE Loire ; Lande et boisements (p.1) : Bertrand Tranchand - LPO AuRA ; Putois (p.3) : FNE Rhône ; Busard (p.3) : Bertrand Tranchand - LPO AuRA ; Barbastelle (p.3) : Bénédicte Canal - LPO AuRA

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

